# VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS CONSEIL MUNICIPAL





#### SEANCE DU 15 OCTOBRE 2015

#### COMPTE RENDU ANALYTIQUE

Conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

		//
Membres composant le Conseil Municipal	49	DÉPUTÉ-MAIRE
Membres en exercice	48	CONTRACTOR AND
Membres présents	41	E AND AND
Membres excusé et représenté	5	BERRIOS
Membres absent non représenté	2	Pal de Marra

La séance est ouverte à 19h00 sous la présidence de Monsieur Sylvain BERRIOS,

# Installation d'un Conseiller municipal (en remplacement d'un conseiller démissionnaire)

Monsieur Claude BAHIER de la liste « SAINT-MAUR, NOTRE CHOIX » a été installé dans ses fonction de Conseiller Municipal.

# 2. Désignation d'un secrétaire de séance et appel nominal

Madame Nicole CERCLEY est désignée secrétaire de séance.

#### Etaient présents :

M. Sylvain BERRIOS, Maire

Mme Nicole CERCLEY, Mme Laurence COULON, M. Julien KOCHER, M. André KASPI, Mme Carole DRAI,

M. Roméo DE AMORIM, Mme Dominique SOULIS, M. Pierre-Michel DELECROIX, Mme Dominique WAGNON,

M. Germain ROESCH, Mme Yasmine CAMARA, Mme Jacqueline VISCARDI, Mme Hélène LERAITRE,

Maires-Adjoints.

M. Jean-Marc BRETON, Mme Valérie FIASTRE, Mme Geneviève GAUTRAND, Mme Sabine CHABOT, M. Adrien CAILLEREZ, M. Henri PETTENI, M. Didier KOOLENN, Mme Rosa JURADO, M. Laurent DUBOIS, Mme Agathe BONAPOUR DU TARTRE, M. Pierre GUILLARD, Mme Jocelyne JAHANDIER, M. Marc COHEN, Mme Nadia LECUYER, M. Claude BAHIER, Mme Pascale LUCIANI-BOYER, M. Jacques LEROY, Mme Patricia RIBEIRO, M. Yannick BRUNET, M. Bernard VERNEAU, M. René GAILLARD, M. Nicolas CLODONG, Mme Sylvie LAGARDE, Mme Marie-Pierre GERARD, M. Jean-Richard TESSIER, Mme Elisabeth BOUFFARD – SAVARY, M. Denis LAURENT, Mme Catherine THEVES Conseillers municipaux.

#### Etaient absents excusés et représentés :

M. Cédric LAUNAY qui a donné pouvoir à Mme Yasmine CAMARA, M. Jean-Philippe COMBE qui a donné pouvoir à Mme Geneviève GAUTRAND, Mme Agnès CARPENTIER qui a donné pouvoir à Mme Nadia LECUYER, M. Philippe CIPRIANO qui a donné pouvoir à M. Pierre GUILLARD, Mme Marie-Laure DE FONTAINE VIVE CURTAZ qui a donné pouvoir à Mme Marie-Pierre GERARD

#### Etaient absents non représentés :

Mme Valérie CHAZETTE, M. Thierry COUSIN.

Au cours de la séance : Mme Carole DRAI quitte la séance au point 5 et donne pouvoir à M. Roméo DE AMORIM.

#### **ADMINISTRATION GENERALE**

# Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 24 septembre 2015

**Approuve** le procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 24 septembre 2015.

Unanimité

# 4 Élection des membres de la Commission "Finances et projet de ville"

Décide à l'unanimité de ne pas recourir au mode de scrutin secret,

**Procède** à l'élection, à main levée, des douze commissaires, qui, avec le maire, président de droit, formeront la Commission « Finances et projet de ville ».

Candidats pour chacune des listes :

« SAINT-MAUR, NOTRE CHOIX »	« Fidèles à Saint- Maur »	« Saint Maur Demain »	« Saint-Maur Ecologique et Solidaire »
Mme Carole DRAI	M. Jacques LEROY	M. Nicolas CLODONG	Mme Elisabeth BOUFFARD SAVARY
M. Adrien CAILLEREZ	M. René GAILLARD	M. Jean-Richard TESSIER	
M. Jean-Philippe COMBE			
M. Jean-Marc BRETON			
M. Laurent DUBOIS			
Mme Agathe BONAMOUR DU TARTRE			
M. Claude BAHIER			

**Sont élus,** à l'unanimité, pour former, avec le Maire, Président de droit, la Commission « Finances et projet de ville » :

Mme Carole DRAI, Maire-Adjoint

- M. Adrien CAILLEREZ, Conseiller municipal
- M. Jean-Philippe COMBE, Conseiller municipal
- M. Jean-Marc BRETON, Conseiller municipal
- M. Laurent DUBOIS, Conseiller municipal

Mme Agathe BONAMOUR DU TARTRE, Conseillère municipale

- M. Claude BAHIER, Conseiller municipal
- M. Jacques LEROY, Conseiller municipal
- M. René GAILLARD, Conseiller municipal
- M. Nicolas CLODONG, Conseiller municipal
- M. Jean-Richard TESSIER, Conseiller municipal

Mme Elisabeth BOUFFARD SAVARY, Conseillère municipale

5 Avis du Conseil municipal relatif au périmètre de l'établissement public territorial auquel est rattachée la commune de Saint-Maurdes-Fossés

**Désapprouve** le projet de décret fixant le périmètre et le siège de l'établissement public territorial proposé par Monsieur le Préfet de la région Ile-de-France en date du 18 septembre 2015 ;

**Appelle** à une révision du projet de décret proposé tenant compte de la volonté clairement exprimée des maires et des avis des Conseils municipaux ;

**Demande** la constitution d'un établissement public territorial répondant aux objectifs partagés des communes du Val-de-Marne avec la constitution d'un établissement public territorial rassemblant les communes de Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Créteil, La Queue-en-Brie, Le Plessis-Trévise, Limeil-Brévannes, Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Noiseau, Ormesson-sur-Marne, Périgny-sur-Yerres, Saint-Maur-des-Fossés, Santeny, Sucy-en-Brie et Villecresnes.

#### Majorité

41 Pour

2 Contre (Mme Elisabeth BOUFFARD-SAVARY, Mme Catherine THEVES)

4 Abstentions (Mme Pascale LUCIANI-BOYER, M. Jacques LEROY, Mme Patricia RIBEIRO, M. Yannick BRUNET)

La séance est levée à 21 H 00

ä